



19 AVRIL-10H30

VIEUX-PORT MARSEILLE

Depuis la puissante journée de grève et de manifestations du 22 mars, la mobilisation a déjà contraint les pouvoirs publics à renoncer à la suppression de la valeur unique du point d'indice dans les trois versants de la Fonction publique. Même si le gouvernement annonce des revalorisations salariales pour certaines catégories de personnels qui ont les indices les plus bas, le compte n'y est pas !

Le gouvernement et la majorité parlementaire s'inscrivent dans une remise en cause profonde de notre modèle de société. Salarié.es, privé.es d'emploi, retraité.es, jeunes sont mis en opposition pour ne pas solliciter les moyens financiers existants, ni répartir les richesses produites par le travail. Les jeunes dans les lycées et facultés sont matraqués alors qu'ils luttent pour leur avenir !

Dans les Bouches-du-Rhône, des dizaines de milliers de manifestant.es ont répondu à l'appel des syndicats samedi 14 avril à Marseille.

La CGT propose à toutes et tous d'agir le 19 avril pour une alternative de progrès social autour de l'amélioration du pouvoir d'achat, des pensions et des minima sociaux sur la base d'un SMIC à 1 800 euros, du développement de l'emploi de qualité et la réduction du temps de travail à 32 heures, de l'obtention de droits collectifs de haut niveau prévus dans des conventions collectives ou des statuts, du développement d'une industrie et de services publics qui répondent aux besoins de la population.

Dans la Fonction publique et aux Finances publiques, la CGT exige :

Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;

L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires

Un nouveau plan de titularisation des contractuel-le-s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;

Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;

L'abrogation du jour de carence ; Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CAP et CHSCT) ;

La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité ;

L'abandon du prélèvement à la source et l'abandon de "CAP 2022"

Le maintien du réseau comptable de proximité et de pleine compétence

Pour la CGT, toutes ces luttes – comme celles en construction – nécessitent un grand rendez-vous d'actions interprofessionnelles et unitaires. La CGT appelle les salarié.es du privé et du public, la jeunesse et les retraité.es à participer massivement à la journée d'actions, de grève et de manifestations le 19 avril prochain, nouvelle étape dans le processus de convergence des luttes.